

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Deans: Avant ou après que la décision ne soit prise?

M. Clark (Yellowhead): Je voudrais que le député de Davenport explique pourquoi il estime avoir le droit d'exprimer son opinion alors qu'il refuse à ses électeurs, aux gens qui votent pour lui, le droit de se faire entendre? Pour quelle raison se croit-il plus important qu'eux?

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: C'est une honte.

M. Caccia: Je dirais simplement au ministre qu'il n'aurait pas répondu cela s'il avait compris que le document qu'il a publié, et qu'il n'a certainement pas lu, ne prévoit aucune concertation au sujet de l'environnement. Cela montre qu'il ignore totalement le contenu de son document.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES BUDGETS DES SERVICES DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Ma question supplémentaire s'adresse à la ministre de l'Environnement. Peut-elle nous dire si elle espère avoir une certaine crédibilité lorsqu'elle discutera avec les autorités de Washington alors qu'elle a permis que le budget du service de protection de l'environnement soit amputé, cette année de 6.5 millions et celui des services de conservation de l'environnement, de 5.3 millions?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Je pense, monsieur le Président, que le député de Davenport ne trompe plus personne sur la confiance qu'il porte envers l'environnement et sur ses protestations répétées, car ce gouvernement a fait plus en sept mois que ces messieurs de l'opposition n'ont fait pendant des années.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIURES

LE LIVRE VERT—LE RÔLE DU PUBLIC

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il nous a déjà dit à plusieurs reprises aujourd'hui que lui-même et les autres membres de son gouvernement respectaient les Canadiens. Ils veulent écouter les Canadiens et croire au processus consultatif, etc. Est-ce vraiment manifester du respect pour les Canadiens que de mettre en place un processus de consultation afin d'écouter ces points de vue, puis d'annoncer à l'avance que le gouvernement, avant de connaître les résultats de ces consultations, va prendre

des décisions dans les secteurs clés sur lesquels il prend l'opinion des gens? Est-ce du respect, ou est-ce du mépris pour les Canadiens?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, c'est du respect pour les Canadiens et pour le système parlementaire. Je voudrais donner à l'honorable chef de l'opposition—oh, pardon, John—au chef du Nouveau parti démocratique un exemple. La question de l'Initiative de défense stratégique intéresse, je pense, tous les députés à la Chambre. Avant de prendre une première décision, la décision d'accepter ou de ne pas accepter l'invitation du secrétaire d'État Weinberger à participer à la recherche sur la guerre des étoiles, le gouvernement souhaiterait manifester prendre l'opinion des simples Canadiens sur l'Initiative de défense stratégique.

Le Nouveau parti démocratique et le parti libéral interdisent au gouvernement du Canada l'accès à ce genre d'opinion en refusant la création d'un comité parlementaire qui donnerait la parole au peuple.

L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures veut-il dire que le gouvernement canadien entend remettre sa décision de prendre part à la recherche sur la guerre des étoiles, tant que le comité n'aura pas présenté son rapport final? Est-ce bien ce que la Chambre doit comprendre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce n'est évidemment pas ce que j'ai dit.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Je veux plutôt dire que le gouvernement canadien cherche un moyen qui lui permette de prendre la décision qui lui incombe et qui donne pour la première fois aux Canadiens la possibilité d'exprimer leur point de vue et d'influencer ainsi la décision du gouvernement. Il n'y a rien de nouveau, monsieur, à ce que les gouvernements soient tenus de prendre des décisions. La nouveauté tient de ce que notre gouvernement voudrait que les Canadiens puissent d'abord se prononcer grâce à un moyen que nous refusent le Nouveau parti démocratique et le parti libéral, étant donné la position qu'ils ont prise.

M. Broadbent: Voilà une fausse attitude de la part d'un faux ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Il vient de répéter à la Chambre qu'il veut consulter avant de prendre une décision. Il y a un instant, en réponse à ma question, il a précisé que le gouvernement n'attendrait pas. Il vaudrait mieux pour la Chambre que le ministre au moins soit branché.